

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

LACASSAGNE ALEXANDRE (1843-1924)

par Jacques Chevallier

Né le 17 août 1843 à Cahors (Lot), rue du Palais-Royal, Jean *Alexandre* Eugène est le fils aîné de Marcelin *Antoine* Lacassagne (Cahors, 27 avril 1812-1^{er} juillet 1880), maître d'hôtel, et de Jeanne Ipérie (ou Espérie) *Louise* Francès (Cahors 17 septembre 1823-Villereest [Loire] 26 septembre 1893). Les témoins sont Jean Pierre Charles Gélis et Jacques Soulacroix, employés du père. Ses parents tiennent l'Hôtel du Palais-Royal, « *qui avait été un relais de poste très actif puis ruiné par le développement du chemin de fer* ». Son amitié avec Léon Gambetta, compatriote de Cahors, signalée par certains biographes, est remise en question par Muriel Salle. Après des études très moyennes au lycée de Cahors jusqu'à 18 ans, il quitte son Quercy natal car il est admis à l'École impériale de santé militaire de Strasbourg en date du 31 décembre 1863. Externe en 1865, puis interne en 1866, il soutient le 20 décembre 1867 sa thèse de doctorat sur *Les effets physiologiques du chloroforme*. Il gagne l'école d'application du Val-de-Grâce : médecin stagiaire à partir du 28 janvier 1868, puis aide-major de 2^e classe à compter du 31 décembre 1868, date à laquelle il se trouve affecté à l'hôpital militaire de Marseille, et enfin répétiteur de pathologie générale et de pathologie interne et médecin du 11 juin au 31 juillet 1870 à l'école du service de santé à Strasbourg. Alexandre Lacassagne accède au grade de médecin aide-major de 1^{re} classe le 31 décembre 1870 et à celui de major de 2^e classe le 13 mars 1873. Mobilisé du 18 juillet au 13 novembre 1870, il est en charge d'une division de fiévreux à l'hôpital militaire pendant la guerre franco-prussienne. Au terme de la guerre, il est chargé de convoier par la Suisse les blessés à l'hôpital de la Charité à Lyon. Il suit alors sa faculté, le 31 décembre 1870, transférée à Montpellier après la défaite. En 1872, il y réussit le concours d'agrégation de médecine générale et de médecine légale, avec une thèse sur la putridité morbide. Cependant, cette même année, l'École du Service de santé militaire où il est répétiteur de médecine (pathologie générale et pathologie interne) disparaît, et Lacassagne est envoyé à Sétif en Algérie (17 novembre 1872-9 avril 1874). Il profite de ces deux années outre-mer pour préparer l'agrégation du Val-de-Grâce qu'il obtient en 1874. Il ne parvient pas à obtenir de poste à Paris; l'autorité militaire le renvoie alors pour un nouveau séjour en Algérie à Alger puis à Médéah (26 octobre 1878-29 août 1880). C'est là qu'il va rencontrer son sujet d'étude privilégié : le criminel, et commencer à collectionner les tatouages (il en relèvera plus de 2 000 !). On lui propose la place de professeur d'hygiène et de médecine légale à l'école de médecine d'Alger, qu'il refuse. En 1876, il avait fait acte de candidature à la chaire d'hygiène de la faculté de médecine de Montpellier, mais il n'avait pas été élu. Finalement, il est nommé à la faculté de Médecine de Lyon le 3 juillet 1880 : on lui propose, avec l'appui d'Ollier*, la chaire vacante de médecine légale et de toxicologie; il l'accepte dans la mesure où la toxicologie est séparée de la médecine légale. Cette élection ne s'est

toutefois pas faite sans mal : il n'est pas Lyonnais ! Tout en demeurant médecin militaire (interruption du 26 avril 1879 au 9 février 1883, mis en non-activité pour infirmité temporaire le 14 février 1887 jusqu'à sa retraite le 12 avril 1890), il consacre la majeure partie de son activité dans l'enseignement et la recherche à Lyon. Grâce à son mariage le 19 août 1882 avec Jeanne *Magdeleine* Rollet (Lyon, 10 janvier 1856-20 août 1893), veuve de Jacques Guillermond (1841-1878), fille du Pr Joseph Rollet*, professeur d'hygiène et dermatovénérologue de renom à l'hôpital de l'Antiquaille (1824-1894), Alexandre Lacassagne obtient une légitimité lyonnaise et médicale. Bibliophile averti, le contrat de mariage exclut de la communauté la collection de livres, son seul bien important ! Magdeleine Rollet a déjà un enfant de six ans, Alexandre (19 août 1876-1^{er} avril 1945), qui sera élevé par le couple. Vont naître successivement Jeanne (Lyon, 18 mai 1883-27 mai 1972), Antoine (Villerest 29 août 1884-Paris 16 décembre 1960), et Jean Étienne Élisée (Lyon, 2 janvier 1886-24 janvier 1960). Jeanne épousera en 1909 un élève de son père, Albert Policard (1881-1972), professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Lyon, médecin-général, membre de l'Institut. Antoine sera médecin cancérologue, professeur au Collège de France. Jean sera aussi médecin, dermato-vénérologue et historien de la médecine, fondateur en 1924 de l'Association générale de l'Internat de Lyon et de sa revue *Le Crocodile*. La famille Lacassagne passe ses loisirs dans la maison de famille des Rollet à Villerest, sur les bords de la Loire, où l'on peut pêcher et faire son vin. De 1880 à 1913, Alexandre Lacassagne est avant tout un enseignant. Selon son élève Edmond Locard* « *Il enseignait admirablement et son esprit ingénieux, armé d'une culture littéraire remarquable, savait trouver toujours le mot juste, l'image saisissante qui illustre la démonstration et la grave, indélébile, dans la mémoire.* » L'enseignement théorique est complété d'un enseignement pratique : 80 à 100 autopsies par an, dont « *au moins une autopsie de pendu, de noyé, d'asphyxié par des vapeurs de charbon, etc.* » Selon son successeur Étienne Martin, Lacassagne a fondé une « *école où les recherches scientifiques appliquées aux besoins de la société et de la justice ont été poursuivies avec un programme méthodique.* » L'institut de médecine légale est composé d'un laboratoire et d'un musée. Le laboratoire permet de faire de l'expertise un travail collectif. La méthode expérimentale est le credo de Lacassagne, qui est l'initiateur de la médecine légale expérimentale. Pour lui, Claude Bernard est « *un des esprits les plus éminents du xix^e siècle* ». Le laboratoire, très bien équipé et organisé, sert de référence et devient un véritable laboratoire de police scientifique. Le succès de Lacassagne en novembre 1899 dans l'affaire Gouffé –, dite affaire de la malle sanglante de Millery – en est le témoignage. Il avait réussi à identifier le cadavre d'un huissier parisien par un examen des os et des cheveux. Il permit aussi par l'examen de restes calcinés l'identification du cadavre du professeur Mathieu Jaboulay (1860-1913) disparu dans un accident de chemin de fer, et, par là, l'ouverture de sa succession à la chaire de clinique chirurgicale. En 1886, Lacassagne fonde la revue *Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales*, qui deviendra *Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychologie normale et pathologique*. Il enrichit les faibles collections initiales du musée du laboratoire et crée dès 1896 un musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie lyonnaises, dont l'existence est aujourd'hui menacée (le musée Lacassagne qui comportait des photographies de criminels, des crânes de guillotins, des moulages des monstruosités fœtales conservées dans le formol et de nombreux documents a été en partie transféré à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et

en partie dispersé. Un court-métrage signé Bernard Chardère a été consacré à ce musée avant sa dispersion). En tant que directeur technique de la morgue, Lacassagne plaide pour une modernisation de la morgue, sise alors sur le Rhône dans un bateau-lavoir à fond plat en face de l'Hôtel-Dieu ! Il souhaite un rapprochement avec la faculté de médecine et une amélioration des conditions frigorifiques (les cadavres étaient alors simplement refroidis par l'eau du Rhône !). Les projets, exprimés par Lacassagne depuis 1881, verront enfin le jour en 1910, juste après la destruction naturelle de la morgue flottante usagée... Enfin, la prison est un terrain de recherche et d'enseignement pour Lacassagne. Vice-président puis président de la Commission de surveillance des prisons, il en est un observateur privilégié et un théoricien de la prison républicaine qui doit redresser le criminel et pas seulement le punir... Il s'oppose, en effet, à son homologue turinois Cesare Lombroso qui pense que l'homme naît criminel. Pour Lacassagne « *les sociétés ont les criminels qu'elles méritent* », ou encore « *le milieu social est le bouillon de culture de la criminalité. Le microbe est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter* ». Contrairement à son fils Jean, Alexandre Lacassagne ne sera pas un praticien des prisons ; en revanche il fréquente les prisonniers afin de mieux les comprendre et pour recueillir leurs autobiographies : il leur demande même d'écrire leurs vies en fournissant cahiers et crayons... Pour comprendre le langage du milieu, il se passionne pour les graffitis – « *Les palimpsestes des prisons* » pour Lombroso –, tente de percer les mystères de l'argot en réalisant un fichier de 1 739 fiches avec la collaboration d'Édouard Herriot* et d'Edmond Locard. Finalement, Lacassagne est le chef de file de l'école lyonnaise de criminologie appelée « *école du milieu social* ». Adeptes du positivisme d'Auguste Comte (1798-1857), il aura pour collaborateur et ami le sociologue et magistrat Gabriel Tarde (1843-1904). Son élève Edmond Locard continuera son œuvre en créant, à ses frais, un des premiers laboratoires de police scientifique au Palais de justice de Lyon en 1910. Il a participé à de nombreuses expertises psychiatriques dont celle, très discutée, de Joseph Vacher, l'*assassin des bergères* (qui a inspiré le film de Bertrand Tavernier, *Le Juge et l'Assassin*). Co-expert avec Antoine-Auguste Pierret et Fleury Rebatel, Lacassagne conclut : « *Vacher n'est pas aliéné ; il est absolument guéri et complètement responsable des crimes qu'il a commis et avoués* », ce qui condamne Vacher à la guillotine. Parmi les vingt-et-une sociétés savantes ou philanthropiques dont il a fait partie, notons la société de médecine légale de Paris, la société d'anthropologie de Lyon, la société de médecine de Lyon, l'Académie de médecine (correspondant en 1890 puis associé en 1909), l'Académie des sciences morales et politiques (correspondant en 1911). Il est nommé chevalier de la légion d'honneur le 28 décembre 1885, puis officier le 29 décembre 1900 (LH/1421/47). Il décède à son domicile à Lyon le 24 septembre 1924, à l'âge de 81 ans, quelques mois après avoir été renversé par une automobile sur la voie publique. L'autopsie, demandée par testament, révèle un hématome intracrânien. Il est inhumé au cimetière de Beynost à côté de la tombe des Rollet. Son nom est attribué le 27 septembre 1925 par le Conseil municipal de Lyon au chemin des Pins dans le 3^e arr. Son importante bibliothèque (20 000 pièces) est léguée à la bibliothèque municipale de Lyon.

ACADÉMIE

Membre titulaire le 2 juin 1896 au fauteuil 1, section 3 Sciences. Un discours de réception manuscrit, et non daté, est intitulé *L'état mental de Jean Paul Marat*. Communications : *De la docimasie hépatique*, MEM 6, 1901. – *Du signalement*, MEM 10, 1910. – *La mort de J.-J. Rousseau*, MEM 13, 1913. – *L'homme vers la fin de sa vie*, MEM 17, 1921.

BIBLIOGRAPHIE

Gérôme Coquard, Le Professeur Lacassagne, *La Revue du Siècle*, 4^e année, décembre 1890, n° 43, p. 725-730. – Jean Audry, *Éloge de M. le professeur Lacassagne*, Lyon : Rey, 1924, 4 p., 1 port. – Avec Henri Souchon et l'École de Lyon. « Réflexions sur les aphorismes et le concept de "Milieu social" », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* 29, 1974, p. 533-559. – A. Camelin, Les professeurs Lacassagne et Policard, *Revue Rive Gauche, Revue de la Société d'étude d'Histoire de Lyon*, déc.1973-mars 1974, p. 5-11. – Patrick Cardon, *Discours littéraire et scientifique fin-de-siècle. Étude des Archives de l'anthropologie criminelle (1886-1914)*, Thèse de Lettres, dir. R. Jean, Univ. de Provence, 1984, 2 vol., 599 p. – Laurence Vèze, *Alexandre Lacassagne (1843-1924) et l'institut de médecine légale de Lyon*, Mém. de DEA, dir. Régis Ladous, Univ. Jean-Moulin Lyon-3, 1992, 76 p. – Louis Roche, *Alexandre Lacassagne (1843-1924)*, Univ. Claude-Bernard Lyon-1, Conférences d'histoire de la médecine 1991-1992, Coll. fondation Marcel Mérieux, Lyon, 1992, p. 33-47. – Gérard Chauvy, « Lacassagne à Berlin. Le spécialiste lyonnais de l'anthropologie criminelle en congrès à Berlin, rubrique *Les mystères de Lyon* », *Le Progrès*, 28 février 1993. – Gérard Chauvy, « Testament sous hypnose... Une étrange affaire sur laquelle l'expert lyonnais Lacassagne eut à intervenir... », *Le Progrès*, mars 1993. – Marc Renneville, *Alexandre Lacassagne. Un médecin-anthropologue face à la criminalité (1843-1924)*, *Gradhiva*, n° 17, 1995, p. 127-140. – Philippe Artières, *Crimes écrits. La collection d'autobiographies de criminels du professeur A. Lacassagne*, *Genèses*, n° 19, avril 1995, p. 48-67. – Philippe Artières, « *Cher professeur A. Lacassagne, notre généreux bienfaiteur* ». *Le détenu écrit au criminologue*, *Genèses*, n° 25, décembre 1996, p. 143-155. – Laurence Vèze et Frédéric Charvet, *Lacassagne collectionneur*, Univ. Claude Bernard-Lyon 1, Conférences d'histoire de la médecine. Cycle 1996-1997, Collection fondation Marcel Mérieux, Lyon, 1997, 117-133. – Philippe Artières, *Le Graphophile. Portrait d'un médecin légiste en maître d'écriture*, *Equinoxe*, n° 22, Automne 1999, p. 105-115. – Jean Normand*, *Alexandre Lacassagne, un pédagogue original*, article écrit pour l'Académie de Lyon en 2004, en ligne. – Philippe Artières et Gérard Corneloup, *Le médecin et le criminel. Alexandre Lacassagne (1843-1924)*, Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque municipale de Lyon (27 janvier-15 mai 2004), Lyon : Les Amis de la Bibliothèque de Lyon, 2004, 240 p. – Muriel Salle, *Corps rebelles, corps parlants. Les tatouages des soldats des Bataillons d'Afrique dans la collection Lacassagne (1874-1924)*, *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 26, 2007, p. 145-154. – Muriel Salle, *L'avvers d'une Belle Époque. Genre et altérité dans les pratiques et les discours d'Alexandre Lacassagne, médecin lyonnais (1843-1924)*. Thèse Univ. Lyon-2, 2009, 616 p. – Daniel Malicier (dir.), *Les grands médecins légistes*, Paris : Eska et Lyon : éd. A. Lacassagne, 2011, 202 p. – J.-P. Lobies, *DBF*.

ICONOGRAPHIE

Une médaille, gravée par Jean Antoine Injalbert, lui a été offerte en 1913, au moment de sa retraite et de sa nomination de professeur honoraire. L'avvers présente son buste ; la légende du revers *MEDICINA DVX AVXILIVMQVE JVSTITIAE* (« *la Médecine, guide et auxiliaire de la Justice* ») entoure l'allégorie de la Justice qui écoute un médecin au-dessus d'un cadavre couché, l'exergue retrace ses affectations successives : STRASBOURG, MONTPELLIER, VAL-DE-GRÂCE et LYON (Lannois 1933, un exemplaire est conservé dans le médaillier de l'Académie, n° NN 15).

PUBLICATIONS (SÉLECTION)

Effets physiologiques du chloroforme, thèse méd., Strasbourg : Silbermann, 1867, 52 p. – *Des phénomènes psychologiques avant, pendant et après l'anesthésie provoquée*, Paris, Mém. Ac. Imp. de Médecine, 1869, 73 – *De la putridité morbide au point de vue des théories anciennes et modernes*, thèse d'agrégation, Montpellier : Boehm, 1872, 138 p. – *Des complications cardiaques de la blennorrhagie*, Paris : Asselin, 1872, 16 p. – *Notice sur les titres et travaux scientifiques du Dr A. Lacassagne, candidat à la chaire d'hygiène vacante dans la faculté de médecine de Montpellier*, Montpellier : impr. Boehm et Fils, 1876, 16 p. – *Précis d'hygiène privée et sociale*, Paris : Masson, 1876, 560 p. – *De l'insolation et des coups de soleil*, Paris : Malteste, 36 p. – *De la nécessité de construire à Lyon une morgue [...]*, Mémoire adressé au conseil municipal de Lyon : Lyon, Assoc. typogr., 1881, 35 p. – *Les tatouages. Etude anthropologique et médico-légale*, Paris : J.-B. Baillière et fils, 1881, 116 p., 16 pl. – *Des réquisitions des médecins et des pharmaciens militaires par l'autorité judiciaire. Droits et devoirs des experts*, Paris : J.B. Baillière, 1881, 39 p. – *L'homme criminel comparé à l'homme primitif*, Lyon : Assoc. typogr., 1882, 24 p. – *De la criminalité chez les animaux*, Lyon : impr. L. Bourgeon, 1882, 22 p. – *Considérations médico-légales dans l'affaire Rivoire*, Lyon : Assoc. typogr., 1883, 24 p. – *Précis de médecine judiciaire*, Paris : Masson, 1886, 576 p. – *Les actes de l'état civil : étude médico-légale de la naissance, du mariage, de la mort*, Lyon : Storck et Paris, Masson, 1887, 223 p. – *Affaire du Pont de Beauvoisin, affaire Gondrand : empoisonnement par la strychnine, erreur pharmaceutique*, Lyon, 1888, 20 p. – *Des ruptures de la matrice consécutives à des manœuvres abortives*, Lyon : Storck, 1889, 12 p. – *Des effets de la baïonnette du fusil Lebel*, Lyon : Storck, 1889, 7 p. – *L'école du service de santé militaire de Lyon*, Lyon, sn, 1889, 8 p. – *L'affaire du père Bérard*, Lyon : Storck et Paris, Steinheil, 1890, 30 p. – *Les établissements insalubres de l'arrondissement de Lyon*, Lyon : Storck, 1891, 636 p. – *L'affaire Gouffé*, Lyon : Storck et Paris : Masson, 1891, 91 p. – *Vademecum du médecin expert. Guide médical ou aide-mémoire de l'expert, du juge d'instruction, des officiers de police judiciaire, de l'avocat*, Lyon-Paris : Storck-Masson, 1892, 271 p. ; rééd. 1900 et 1911) – *L'assassinat du président Carnot*, Lyon : Storck et Paris : Masson, 1894, 111 p. – *L'affaire Guindrant-Jouve. Testament en faveur d'un magnétiseur*, Lyon : Storck, 1895, 32 p. – *La déclaration et l'inhumation des fœtus et des embryons*, Lyon : Assoc. typogr., 1896, 5 p. – *Les erreurs judiciaires et les médecins experts*, Lyon : Storck, 1897, 21 p. – *De la responsabilité médicale*, Lyon : Storck, 1898, 23 p. – *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Lyon : Storck, 1899, 314 p. – *La docimasie hépatique*, Lyon : impr. A. Rey, 1900, 24 p. – *La médecine d'autrefois et*

le médecin du xxe siècle, Lyon : Storck, 1902, 31 p. – *Vidal, le tueur de femmes*. Rapport de A. Lacassagne, J. Boyer et F. Rebatel, Lyon : A. Storck, 1902, 54 p. – *Gabriel Tarde*, Lyon, Storck, 1904, 36 p. – *Consultation médico-légale : affaire Marcel Jadot*, Lyon : impr. A. Rey, 1907, 7 p. – *Peine de mort et criminalité*. Paris : Maloine, 1908, 184 p. – *Du signalement*. Lyon : impr. A. Rey, 1909, 23 p. – *Consultation médico-légale sur l'état mental de Marie Bourette*, Lyon : impr. A. Rey, 1911, 24 p. – *Consultation médico-légale sur la mort de M. Léon Cuchet (asphyxie oxy-carbonnée)*, Lyon : impr. A. Rey, 1911, 72 p. – *Consultation médico-légale sur l'état mental de M. E. P.*, Lyon : impr. A. Rey, 1912, 48 p. – *Des transformations du droit pénal et les progrès de la médecine légale de 1810 à 1912*, Lyon : impr. A. Rey, 1912, 48 p. – *Discours (prononcé à Uriage) à la mémoire du Dr Adrien Doyon*, Aix-les-Bains : s.n., 1912, 11 p. – *Les dernières années et la mort de Jean-Jacques Rousseau*, Lyon : A. Rey, 1913, 64 p. – *Le professeur Léon Thoinot (1858-1915)*, Lyon : impr. A. Rey, 1915, 3 p. – *L'homme vers la fin de sa vie*, Lyon : impr. A. Rey, 1919, 60 p. – *Les vieillards. La Verte Vieillesse*, 3^e édit. (EO 1919), Lyon : impr. A. Rey, 1924, 460 p. – Articles du dictionnaire médical de Dechambre, 1879-1889 : consanguinité, crémation, pédérastie, taches, tatouages. Articles nombreux et importants dans les *Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales* (voir Muriel Salle, 2009).